



Acetone

Droguerie

Dissolvant spécial colles et vernis

1. Description générale

Dissolvant des colles, vernis, peintures, feutre, encre, chewing-gums, et taches de fruits sur différents supports.

2. Caractéristiques

- Dissout les colles, vernis, peintures, sur le marbre,
- Dissout les peintures et mastics cellulosiques sur les bois, cuirs, vitres, murs, et sols.
- Nettoie les surfaces vitrées.
- Décape les meubles cirés.
- Enlève traces de colle, peinture, vernis, feutre, encre, traces de chewing-gum sur les tissus.
- Dégraisse les micro mécanismes (horlogeries, modélismes...)

3. Mode d'emploi

Pour détacher les traces de fruits sur les marbres : mettre du talc puis verser de l'acétone, laisser sécher, retirer.

Pour détacher les tissus : Faire un essai au préalable dans un endroit peu visible, puis tamponner avec un chiffon de coton imbibé.

Sur les autres supports, utiliser de préférence l'acétone sur un chiffon, un coton, ou encore un coton-tige (pour les micro mécanismes) et tamponner puis laisser sécher ou verser directement l'acétone sur le support.

Une fiche de données de sécurité (FDS) conforme à la réglementation EC N° 1907/2006 Art.31 et amendements est disponible pour tous les produits KF.

Produit à usage professionnel.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

4. Caractéristiques typiques du produit

Aspect	: Liquide incolore
Densité relative	: 0,8 g/cm ³
Point d'éclair	: -19 °C
T °C auto-inflammation	: 465 °C



CRC Industries France SAS

6, Avenue du Marais – B.P. 90028
F-95102 Argenteuil Cedex. - France

Tél.: + 33 (0)1 34 11 20 00 Fax.: + 33 (0)1 34 11 09 96

S.A au capital de 1.936.667 € - R.C.S. Pontoise B 391 513 314 – APE 515 L

www.crcind.com

1/2





Acetone

Droguerie

Dissolvant spécial colles et vernis

5. Conditionnement

Réf. : 6833 - Bidon de 1L
Réf. : 6834 - Bidon de 5 L

Carton de 12 bidons
Carton de 2 bidons

Toutes les données dans cette publication sont basées sur l'expérience et les tests de laboratoire. Vu l'importante variété des conditions et des appareillages employés, ainsi que des facteurs humains imprévisibles qui peuvent avoir une influence importante sur les résultats de l'application, nous vous conseillons de vérifier la compatibilité du produit avant son utilisation. Toutes ces informations sont données suivant la plus grande objectivité, mais sans garantie de notre part exprimée ou implicite.

Cette fiche technique peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet: www.crcind.com.

Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.

Version: 30486 02 1009 01

Date: 05 February 2013



CRC Industries France SAS

6, Avenue du Marais – B.P. 90028
F-95102 Argenteuil Cedex. - France

Tél.: + 33 (0)1 34 11 20 00 Fax.: + 33 (0)1 34 11 09 96

S.A au capital de 1.936.667 € - R.C.S. Pontoise B 391 513 314 – APE 515 L

www.crcind.com

2/2



Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Acetone
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Diluant, Nettoyants - Dégraissants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Liquide inflammable, catégorie 2 Liquide et vapeurs très inflammables. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Santé:	Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Environnement:	Non-classifié Le classement est basé sur méthode de calcul.
Autres dangers :	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Autres dangers :	Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008**

Indicateur du produit:	Contient: acétone; diméthylcétone
Pictogramme(s) de danger:	 
Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseil(s) de prudence:	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305/351/338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P405 : Garder sous clef. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
Informations additionnelles sur les dangers:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Pas de données expérimentales disponibles

Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	>98.5	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs
Forme des produits de décomposition dangereux
CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.

Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Diluant, Nettoyants - Dégraissants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1200 mg/m3
		VLE	2400 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate	
	Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
	La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante
	Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type AX)

Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

la peau et les mains :	Porter des gants
Gants recommandés:	(caoutchouc butyl)
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Incolore.
odeur :	Solvant.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	56 °C
Point d'éclair :	- 19 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	13 %
limite inférieure :	2.3 %
Pression de vapeur :	23.3 kPa (@ 20°C).
Densité relative :	0.8 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	465 °C
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils	800 g/l
------------------------------------	---------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage



Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO, CO₂

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	Dans le cas de très fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes, avec effet sur le système nerveux
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 5800 mg/kg
		LC50 inhal.rat	76 mg/l



Nom du produit : Acetone
Ref.Nr.: BDS000008_2_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 3.0
Remplace : BDS000008_20170407

LD50 derm.rabit > 15800 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algues	530 mg/l
		LC50 poisson	5540 mg/l
		EC50 daphnie	8800 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

volatile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données expérimentales disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Réglementations nationales : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 1090

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: ACETONE

14.3. Classe(s) de danger pour le transportClasse: 3
ADR/RID - Code de classification: F1**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnementADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**ADR/RID - Code tunnel: (D/E)
IMDG - Ems: F-E, S-D
IATA/ICAO - PAX: 353
IATA/ICAO - CAO: 364**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)



Nom du produit :	Acetone	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000008_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000008_20170407

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	606: Cétones, benzoquinone

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

8.2. Contrôles de l'exposition

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils

PBT = persistant bioaccumulatif toxique

vPvB = très persistant très bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.